

PRF – DESCRIPTIF DE PROJET



FORMULAIRE 3.2



Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)/ Fonds pour la consolidation de la paix (PBF)

FICHE EN PREMIERE PAGE DU DESCRIPTIF DE PROJET

<p>Intitulé du projet: Soutien d'urgence à la Force de Sécurisation des Élections Législatives en Guinée.</p>	<p>Organe(s) des Nations Unies bénéficiaire(s): PNUD, OHCDH</p>
<p>Personnes à contacter en liaison avec le projet: Metsi MAKHETHA, Directeur pays du PNUD Adresse : Maison Commune, BP 222 Conakry, Guinée Telephone: +224 62355470 Email: "metsi.makhetha@undp.org Louis-Marie BOUAKA, Représentant du HCDH Tel: +224 662 517285 Mail: lbouaka@ohchr.org</p>	<p>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.):</p> <ul style="list-style-type: none"> - CENI - Forces de sécurisation des élections législatives
<p>Numéro du projet:</p>	<p>Site du projet: Conakry et intérieur du pays</p>
<p>Descriptif du projet: Ce projet vise d'une part à compléter et consolider les acquis du précédent projet d'appui à la FOSSEPEL dans le cadre des élections présidentielles de 2010; d'autre part à soutenir le déploiement des Forces de sécurisation des élections législatives et à susciter des changements positifs de comportements chez les agents.</p> <p>Le présent projet permettra de renforcer les capacités opérationnelles de la force de sécurisation des élections qui sera mieux outillé pour la protection des électeurs, des candidats, des populations, du matériel et des résultats.</p> <p>Au regard des enjeux liés aux élections législatives prévues pour le 24 septembre 2013 et notamment à la sécurisation du processus et des résultats du scrutin qui est un point essentiel de l'accord de Juillet 2013 sous l'égide des Nations Unies, il est primordial d'accorder une haute priorité à l'opérationnalisation de la force de sécurisation qui reste un engagement fort des nations Unies.</p> <p>Cette action pourrait contribuer à rassurer d'une part les principaux acteurs du processus électoral, et d'autre part à créer un climat de confiance entre les populations et les forces de sécurité. Elle est un facteur déterminant de prévention des conflits et s'inscrit dans l'agenda de la consolidation Paix en Guinée</p>	<p>Total Project Cost: 5 141 512 USD Peacebuilding Fund: 2 275 305,00 USD Government Input: 2 316 207, 00 USD Other: 550 000 USD Total: 5 141 512 USD</p> <p>Date de démarrage et durée du projet: Août 2013 pour 5 mois. Date de fin révisée: Décembre 2013</p>

Niveau en matière d'égalité entre les sexes¹ : 2

Niveau 2 pour les projets ayant des composantes, des activités et un budget spécifiquement consacrés aux femmes;

Résultats attendus par le PBF² les Activités du projet répondent au besoin de renforcement du processus de consolidation de la Paix à travers le Domaine prioritaire 2 du Plan prioritaire à savoir la Réconciliation Nationale. Il consiste à soutenir des activités de renforcement, déploiement et d'amélioration de l'image des forces de sécurisation des élections législatives en vue rétablir la confiance des acteurs politiques et des populations et de contribuer à l'apaisement des tensions politiques au bénéfice d'élections législatives apaisées.

Produits et activités majeures du projet:

Ce projet vise à consolider la paix et favoriser le rétablissement des institutions démocratiques en Guinée. Concrètement il consistera en un soutien urgent de la Force de sécurisation des élections législatives. Dans cette perspective, le projet permet de combler, à la demande du Gouvernement et de la Commission électorale indépendante (CENI) ainsi que des bailleurs bilatéraux et multilatéraux, certains besoins logistiques, financiers et techniques, ainsi que le renforcement des capacités des agents (des forces de police et de gendarmerie) via une formation spécialisée en Droits de l'Homme.

Les interventions qui seront déployées par le Système des Nations Unies en Guinée pour le soutien de la Force de Sécurisation des élections législatives s'inscrivent en complément du soutien apporté par d'autres bailleurs. Cette intervention sera articulée autour de 03 produits :

Produit 1. L'encadrement sécuritaire des opérations électorales est effectué de manière efficace par la force de sécurisation des élections

- Activité 1.1. Participation à l'amélioration de la mobilité de la Force de Sécurisation des élections
- Activité 1.2. Participation au renforcement des capacités de maintien de l'ordre de la Force de sécurisation des élections législatives

Produit 2. Les opérations de sécurisation du processus électoral s'effectuent dans un environnement respectueux des droits humains et des principes universels de maintien de l'ordre

- Activité 2.1. Formation du personnel d'encadrement de la Force de sécurisation aux Droits de l'Homme et sensibilisation au processus démocratique
- Activité 2.2. Soutien au monitoring des droits de l'homme avant pendant et après le scrutin

Produit 3. La confiance en la FOSEL est restaurée auprès de la population

- Activité 3.1. Organisation d'une campagne d'information, sensibilisation, et de mobilisation sociale sur le rôle de la Force de sécurisation des élections législatives.

¹ Le PBSO suit l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du PBF, conformément aux résolutions 1325, 1612, 1888, 1889 du Conseil de sécurité.

² Le PBF attend des résultats dans les domaines suivants

1: *Soutien à l'application des accords de paix et au dialogue politique (Domaine prioritaire 1):*

(1.1) SSR (Réforme du secteur de la sécurité), (1.2) État de droit; (1.3) DDR (Désarmement, démobilisation et réintégration); (1.4) Dialogue politique;

2: *Promotion de la coexistence et règlement pacifique des conflits (Domaine prioritaire 2):*

(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Gouvernance démocratique; (2.3) Gestion des ressources naturelles;

3: *Relance de l'économie et dividendes immédiats de la paix (Domaine prioritaire 3):*

(3.1) Création d'emplois à court terme; (3.2) Moyens d'existence durables

4) *Restauration des services administratifs fondamentaux ou mise en place de tels services (Domaine prioritaire 4):*

(4.1) Fonction publique; (4.2) Services publics effectifs (y compris au niveau des infrastructures).

(for PRF-funded projects)

<p>Anthony Ohemeng-Boamah Signature</p>  <p>Title: <i>Coordonnateur Résident SNU, Vice Président du Comité de Pilotage Conjoint</i> Date & Seal</p> 	<p>Mohamed Saïd FOFANA Signature</p>  <p>Title: <i>Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président du Comité de Pilotage Conjoint</i> Date & Seal</p> 
<p>Recipient UN Organization(s) <i>(If it is a joint project all Heads of UN Entities/Agencies receiving funds should sign)</i></p> <p>Metsi Makhetha, Directrice Pays Signature</p>  <p>Name of Agency: <i>PNUD</i> Date & Seal</p> 	<p>National Implementing Partner(s)</p> <p>Bakary FOFANA Signature</p>  <p>Title <i>Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI)</i> Date & Seal</p> 
<p>Louis Marie Bouaka Signature</p>  <p>Name of Agency: <i>HCDH</i> Date & Seal</p> 	

TABLE DES MATIERES:

COMPOSANTE 1: (« Pourquoi »)

- a) Analyse de la situation, analyse du déficit financier et évaluation des principaux besoins en matière de consolidation de la paix
- b) Justification du Projet/du Portefeuille de projets

COMPOSANTE 2: (« Quoi »)

- a) Axe du projet et groupes cibles
- b) Théorie du changement: lien entre les activités et les résultats

COMPOSANTE 3: (« Comment »)

- a) Approche de la mise en œuvre
- b) Budget
- c) Viabilité
- d) Gestion des risques
- e) Cadre de résultats, suivi et évaluation

COMPOSANTE 4: (« Qui »)

- a) Les organes d'exécution et leurs capacités
- b) Dispositions pour la gestion du projet et coordination
- c) Dispositions administratives

COMPOSANTE 5: Annexes

Annexe A: Carte des donateurs et de leurs domaines stratégiques de résultats en matière de consolidation de la paix (y compris les institutions de l'ONU) et analyse des lacunes

Annexe B: Tableau des capacités des institutions de l'ONU

Annexe C: Organigramme des structures de gestion du projet

Annexe D: Tableau des résultats ciblés et indicateurs des produits attendus dans le cadre de résultats

Annexe E: Résumé du projet (à présenter au Bureau des fonds d'affectation spéciales pluri partenaires (MPTF), en vue du téléchargement de « Gateway »

COMPOSANTES DU PROJET:

COMPOSANTE 1:

a) Analyse de la situation, analyse du déficit financier et évaluation des principaux besoins en matière de consolidation de la paix

Trois années après la tenue des élections présidentielles, les élections législatives attendues dans le premier semestre 2011 ont connu plusieurs reports inhérents aux divergences entre les acteurs politiques. Suite à la signature de l'accord politique du 3 juillet 2013, la date du 24 septembre 2013 a été proposée pour la tenue du scrutin.

Dans cette perspective, l'ensemble des acteurs et des partenaires au développement se sont engagés à déployer tous les efforts afin de prévenir tout risque de violence avant, pendant et après le vote. Ces efforts contribueront certainement à la consolidation de la paix et aux acquis enregistrés en matière de sécurisation du processus électoral.

Dans ce contexte, les missions assignées à la Force Spéciale de Sécurisation des Elections (FOSSEPEL) mise en place pour les présidentielles de 2010 restent d'actualité. Néanmoins, pour des besoins de changement de perception des populations et d'amélioration de l'image, les autorités nationales ont décidé de changer la dénomination de la FOSSEPEL et de l'appeler désormais Forces de sécurisation des élections législatives. Toutefois, le dispositif et la composition reste le même (Police et Gendarmerie).

- Moteurs du conflit et principaux besoins en matière de consolidation de la paix:

L'histoire des élections en République de Guinée montre que celles-ci sont souvent empreintes de violence. Au nombre des facteurs induisant celles-ci, la sécurisation reste un défi majeur. Il s'agit en l'occurrence de l'ensemble du processus, depuis l'enregistrement des électeurs jusqu'à la proclamation définitive des résultats définitifs.

Par ailleurs, l'environnement politico-social du Pays est actuellement très chargé en terme de potentiel de conflit compte tenu des tensions sociales et politiques. Ces tensions sont liées d'une part, au déficit d'accès à l'eau et à l'électricité qui a provoqué plusieurs manifestations empreintes de violences au cours des mois de juin, juillet et août 2013, et d'autres parts à au déficit de bonne gouvernance et de gestion des conflits intercommunautaires sur fonds socio-économiques-cas des événements de Nzérékoré. À cela s'ajoute l'exacerbation des clivages ethniques par une utilisation des différends communautaires à des fins politiques, toute chose qui pourrait s'intensifier en période électorale.

Dès lors, afin de mieux garantir aux citoyens l'exercice du droit de vote dans des conditions minimales de sécurité, le Gouvernement entend mettre en œuvre une stratégie de sécurisation des élections législatives 2013.

Fruit d'un travail concerté entre la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), la police et la gendarmerie nationale, cette stratégie s'articule autour de 3 axes majeurs qui sont :

- L'encadrement sécuritaire des opérations électorales (élections législatives 2013);
- La prise en compte de la dimension Droit de l'Homme dans les opérations de sécurisations et ;
- La communication institutionnelle autour des missions de la Force de sécurisation des élections législatives.

- Efforts déployés et insuffisances:

La communauté internationale s'était fortement mobilisée pour la mise en œuvre opérationnelle de la FOSSEPEL en 2010. A cet effet plus de 2.000.000 USD ont été investis par le PBF, l'UE, l'USAID et la France. Les appuis apportés notamment à travers le le PNUD ont porté spécifiquement sur :

- L'acquisition de 31 véhicules et 9 motos
- L'acquisition de moyens de protection et de maintien de l'ordre :

N°	Désignation	Quantité
Matériels de maintien d'ordre		
1	Imperméable	3000
2	Gant MO en cuir	1800
3	Bouclier	500
4	Casques de protection	2000
5	Extincteur de Kg	100
	TOTAL ITEMS	
Matériels de transmission		
1	Talkies walkies	200
2	Touraya Model 2510 + crédit de 40\$	50
3	Radio VHF fixe complément antenne fixe accessoires d'installation	38
4	Radio base HF fixe + antenne YA 30	33
5	Relais VHF motorola VHF GR 300/500 antenne	10
6	Panneau solaire (60 - 80 watt) type sharp	33
7	Batteries solaires sans entretien (12V - 100 A)	33
8	Régulateur (15-20 A)	33
9	Cables coaxiaux (rouleau)	10
10	Adaptateur PL	166
11	Mallette à outils	8
	TOTAL ITEMS	
Matériels informatiques		
1	Serveur	2
2	Ordinateurs portables	40
3	Clé USB Internet + abonnement	40
4	Imprimantes	40
5	Micro-ordinateurs + accessoires	8
	TOTAL ITEMS	

Quant au HCDH, il a apporté une contribution technique à travers le renforcement des capacités des encadreurs de la FOSSEPEL dans les 8 régions administratives. Ainsi, les bénéficiaires ont été formés en maintien et rétablissement de l'ordre à l'aune des principes et valeurs des droits de l'homme.

3. La prise en charge des indemnités de 16.000 agents sur les deux tours des élections présidentielles

4. La formation

Tout cet appui est venu en complément des moyens apportés par le gouvernement. A l'issue des élections, l'ensemble de ce matériel a été inventorié, et mis à disposition des autorités nationales en vue de son utilisation dans le cadre de son travail de maintien de la sécurité.

L'accompagnement ainsi déployé pour appuyer la FOSSEPEL a permis à cette nouvelle force de comprendre son mandat, et d'opérer sur le terrain en vue d'effectivement sécuriser l'ensemble du dispositif matériel et humain mobilisé pour les élections présidentielles.

A cet effet, l'évaluation nationale du processus électoral faite par la CENI en 2011, dénote que le déploiement de la FOSSEPEL a été un des points forts du processus électoral. A cet effet, il est souligné que la formation qui a été apportée à cette force a été particulièrement appréciable et a permis de créer au sein de la force une compréhension commune du contexte, du mandat et du cadre de maintien de l'ordre dans une démarche respectueuse des droits humains. Ce rapport relève que la FOSSEPEL a pu avec « satisfaction » accompagner le déploiement du matériel électoral, les opérations de vote dans les différents bureaux, la centralisation et la remontée des résultats.

De manière générale, si les rapports d'évaluation du processus électoral sont satisfaisants quant au rôle joué par la FOSSEPEL, il n'en demeure pas moins que d'importantes améliorations doivent être apportées pour une grande professionnalisation de celle-ci. Il s'agit de façon non exhaustive de :

- renforcer l'équipement et la formation de la force ;
- sanctionner les éléments de la FOSSEPEL qui agiraient en dehors des règles d'engagement ;
- améliorer la communication interne et institutionnelle de la force ;
- évaluer les risques liés aux éventuelles violations de droits de l'homme pendant les opérations de sécurisation ;
- communiquer la politique de diligence au commandement de la FOSSEPEL, Et intégrer cette dimension dans la sensibilisation des agents ;
- Inviter les autorités des FDS et de la CENI à s'assurer que les auteurs de graves violations de droits de l'homme ne participent à cette sécurisation.

b) Justification du projet (ou du Portefeuille de projets)

- Pertinence du projet en termes de consolidation de la paix:

Le présent projet permettra de renforcer les capacités opérationnelles de la force de sécurisation des élections en vue de mieux l'outiller pour la protection des électeurs, des candidats, des acteurs du processus, du matériel et des résultats. Les interventions prévues contribuent directement aux efforts de réforme du secteur de la sécurité, tels qu'entamés par les autorités.

Au regard des enjeux liés aux élections législatives prévues pour le 24 septembre 2013 et notamment à la **sécurisation du processus et des résultats du scrutin qui est un point essentiel de l'accord de Juillet 2013 sous l'égide des Nations Unies**, il est primordial d'accorder une haute priorité à l'opérationnalisation de la force en vue de relever les défis liés à la protection notamment des candidats, des populations et des opérations électorales déjà engagées.

Cette action pourrait contribuer à coup sûr, à rassurer les acteurs et à rassurer d'une part les principaux acteurs du processus électoral, et à créer un climat de confiance entre les populations et les forces de sécurité d'autre part. Elle est un facteur déterminant de prévention des conflits et s'inscrit dans l'agenda de la consolidation Paix en Guinée

- Effets catalyseurs:³

Au regard du contexte sociopolitique de ces dernières années, les partenaires bi et multilatéraux sont d'avis qu'une bonne sécurisation des élections législatives impactera sur la paix civile. Aussi, en complément des interventions du projet, l'Union Européenne et la France ont-elles indiqué leur volonté à apporter un appui technique et financier pour l'opérationnalisation de la force grâce à l'engagement du PBF.

Il convient de rappeler par ailleurs que les parties au dialogue inter guinéens se sont engagées à créer un environnement de paix et de sécurité dans le cadre de l'organisation des élections législatives, et au-delà de celle-ci de façon pérenne pour favoriser la cohésion sociale, l'unité nationale et le développement socioéconomique du pays. A cet égard, le Gouvernement s'est formellement engagé à garantir la sécurité et l'intégrité physique des citoyens en général et des leaders politiques en particulier.

En outre, le Gouvernement a pris l'engagement de veiller à la liberté de mouvements des acteurs politiques dans le cadre de leurs activités, conformément à la loi.

Dans cette perspective, la crédibilité de tout le processus électoral restant fortement tributaire du bon déroulement des opérations de sécurisation, le projet contribuera d'une part à l'affermissement de la confiance réciproque des acteurs vis-à-vis du processus, et dynamisera les efforts déployés par le Gouvernement pour la consolidation de la paix.

COMPOSANTE 2:

a) Axe du projet et groupes cibles

- Axe du projet:

Le projet répond au besoin de sécurisation des élections législatives. L'une des recommandations fortes qui a soutenu par les leaders politiques dans le cadre de l'accord du 03 Juillet 2013 sur la préparation et la tenue des élections législatives sous l'égide des nations Unies est la sécurisation du scrutin et la restauration de la confiance des acteurs. Le déploiement de cette force reste un facteur primordial d'acceptation des résultats du scrutin et d'apaisement du climat donc de prévention des conflits électoraux. Il permettra de sécuriser les bureaux de vote, les électeurs, les observateurs, les agents impliqués dans la gestion du scrutin, les acteurs de la CENI, mais aussi et surtout l'escorte pour le transport du matériel de vote et des résultats du scrutin.

- Principaux groupes cibles/bénéficiaires

La stratégie de mise en œuvre des activités du projet est articulée autour des trois (03) produits ci après :

Produit 1. L'encadrement sécuritaire des opérations électorales est effectué de manière efficace par la force de sécurisation des élections:

- **Activité 1.1. Participation à l'amélioration de la mobilité de la Force de sécurisation des élections législatives**

Résultat:

- Les éléments de la Force de sécurisation des élections législatives sont déployés dans toutes les préfectures du pays et les 5 communes de Conakry à travers des moyens de locomotion spécifiques à la force (304 motos, 38 Pick up)

³ Définition de l'« effet catalyseur » dans le cas des projets liés au PBF: On considère qu'une initiative a des « effets catalyseurs » a) si elle conduit à une action de consolidation de la paix à plus long terme ou plus importante, ou b) si elle débloque un processus de consolidation de la paix en panne, et/ou c) si elle constitue une intervention innovante, risquée ou politiquement sensible que d'autres acteurs refusent d'entreprendre – cette intervention abordant directement les facteurs de conflit. Consulter également le site www.unpbf.org/catalytic-programming.

- **Activité 1.2.** Participation au renforcement des capacités de maintien de l'ordre de la Force de sécurisation des élections législatives à travers des équipements.

Résultat :

- 200 agents sont équipés de Talkie walkies
- 2000 agents sont équipés de jambières, boucliers et casques

- **Activité 1.3.** Renforcement de la coordination des interventions de la Force

Résultat :

- 1 conseiller spécial est détaché pour deux mois au niveau de la CENI

Produit 2. Les opérations de sécurisation du processus électoral s'effectuent dans un environnement respectueux des droits humains et des principes universels de maintien de l'ordre

- **Activité 2.1** Complément de formation du personnel d'encadrement de la Force de sécurisation des élections législatives aux Droits de l'Homme, sur les violences basées sur le genre et sur la sensibilisation au processus démocratique. La sensibilisation prendra également en compte les éléments de la politique de diligence du Secrétaire Général.

Résultat :

- Au moins 150 officiers sont outillés sur le maintien de l'ordre conformément aux principes internationaux régissant les opérations de maintien et de rétablissement de l'ordre, y compris en intégrant la question de la violence sexuelle ainsi que celle liée au genre. Les officiers intègrent dans leur compréhension, la question de la politique de diligence.
- Au moins 12000 agents ont été outillés sur le maintien de l'ordre et les droits de l'homme par les formateurs des formateurs.

Activité 2.2. Soutien au monitoring des droits de l'homme avant pendant et après le scrutin

Résultats :

- 240 moniteurs sont répartis dans toutes les régions administratives
- Un rapport quotidien de la situation des droits de l'homme est disponible
- **Produit 3. La population est bien informée sur le mandat de la Force de sécurisation des élections législatives**
- **Activité 3.1.** Organisation d'une campagne d'information, sensibilisation, et de mobilisation sociale sur le rôle de la Force de sécurisation des élections législatives.

Résultat :

- une campagne de communication institutionnelle de la Force de sécurisation des élections législatives est mise en œuvre
- 1 spot radio-télévisé est produit et diffusé dans les principales langues du pays et en français
- 4 émissions-débats radio-télévisés sont produites et diffusées par les médias publics et privés

- Project focus:

Le projet vise l'amélioration des conditions de maintien de l'ordre par les forces de sécurité, et le renforcement de leurs capacités de gestion des grands événements dans le strict respect de la déontologie professionnelles et des principes de droits de l'homme. Il intervient également en direction des populations et des acteurs politiques en vue de les sensibiliser sur le rôle et les responsabilités de la force de sécurisation des élections législatives

- Key target groups/bénéficiaires:

Les bénéficiaires directs des activités sont les agents de la Force de sécurisation des élections, qui est constituée de policiers et de gendarmes. La taille de la Force est de 16.000 hommes agents et personnel d'encadrement issus de différentes brigades, et placés sous la supervision d'un Commandement au niveau de l'état major de la gendarmerie nationale.

Les bénéficiaires indirects sont les électeurs, les observateurs et surveillants électoraux, les agents impliqués dans la gestion du scrutin ainsi que les Partis Politiques et leurs leaders.

b) La "théorie du changement": lien entre les activités et les résultats

- La théorie du changement: Si le déploiement des forces de sécurisation des élections législatives et la sensibilisation à la fois des populations et de la Force de sécurisation des élections législatives permettent le déroulement des élections dans un cadre crédible dépourvu d'incidents sécuritaires et de violences électorales, Alors les risques de dérapages et de violence seront réduits, et les élections se dérouleront dans un climat électoral et post électoral apaisé, contribuant ainsi à la préservation et à la consolidation de la paix.

COMPOSANTE 3:

a) Approche de la mise en œuvre

Il s'agira spécifiquement d'encadrer les forces de sécurité dans le cadre de la gestion des foules, ainsi que dans la sécurisation du matériel et du personnel électoral en vue de prévenir tout acte préjudiciable à un déroulement pacifique du scrutin.

- Définition des priorités et échelonnement du processus d'appui

La mise en œuvre des activités se fera de manière simultanée suivant une stratégie permettant la lisibilité claire des trois produits escomptés en vue de canaliser les ardeurs des principaux acteurs potentiels de mouvements de perturbation de l'organisation électorale.

Les agents de la Force de sécurisation seront ainsi déployés dans les 12 000 Bureaux de vote du pays. Dans cette perspective, les principaux facteurs de conflits pris en compte sont liés à la circulation des rumeurs liées à une faiblesse de la communication sur les opérations électorales, les mouvements incontrôlés de foules, et autres provocations.

A cet égard, la stratégie de mise en œuvre du projet facilitera les échanges d'expériences avec les pays de l'Afrique de l'Ouest ayant expérimenté des processus réussis de sécurisation des élections. Notamment les expériences du Togo et de la Côte d'Ivoire seront exploitées à travers la mise à disposition de personnes ressources.

La formation se fera à travers des modules de renforcement des capacités des agents de la Force de sécurisation des élections législatives sur le maintien et le rétablissement de l'ordre conformément aux standards internationaux en droits de l'homme. De façon spécifique les modules dispensés combineront les aspects opérationnels avec la prise en compte de la dignité humaine. Un accent particulier sera mis sur la gestion des foules, les violences basées sur le genre, ainsi que la protection des mineurs. Des documentaires sur des cas pratiques seront partagés avec les agents.

Pour des actions préventives ou correctives des violations des droits de l'homme, un programme de monitoring de la situation des droits de l'homme sera élaboré à travers " **Projet d'appui au Monitoring du processus électoral y compris de la situation des droits de l'homme en Guinée**" qui couvrira l'ensemble des 08 régions administratives de la Guinée. Une passerelle sera établie entre les projets afin de s'assurer de la bonne conduite des agents des forces de sécurité. Concrètement, il s'agira de vérifier le respect par les autorités étatiques des principes et valeurs

contenues dans les instruments internationaux de droits de l'homme ratifiés et ayant trait à la conduite d'un processus électoral. Ensuite, la surveillance de la situation des droits de l'homme aidera à situer les responsabilités des acteurs non étatiques qui se rendraient coupables de différentes atteintes via un système de rapportage. Dans cette veine, le projet de monitoring du processus électoral mobilisera trois (3) fonctionnaires internationaux des droits de l'homme venant des pays ayant effectivement expérimenté le monitoring des droits de l'homme. Déployés dans les régions de Labé, Kankan et Kindia par le Bureau du HCDH, ils collaboreront entre autres avec les Coordonnateurs Régionaux des Nations Unies chargés du suivi du processus électoral et qui ont été déployés conformément à l'Accord sur l'organisation des élections législatives du 3 juillet 2013.

Parallèlement à ces interventions, des dispositions seront prises pour renforcer les moyens de transmission de la force. En l'occurrence des véhicules, motos, radios et ordinateurs seront mis à disposition en vue de compléter le matériel acquis durant les élections présidentielles 2010. Un système de traçage activé sur tous les équipements mis à disposition de la Force de sécurisation des élections législatives à travers l'estampille d'un code barre. En outre, un expert (consultant) sera déployé à la fin des élections pour faire le pointage de l'ensemble de ces équipements. Cet exercice sera refait dans les douze mois qui suivront.

Par ailleurs, dans le cadre du respect de la politique de « Die Dilligency » du secrétaire général des Nations Unies, la CENI s'engage à prendre toutes mesures utiles afin de s'assurer que l'ensemble du matériel mis à disposition par le PBF ne seront point utilisés pour commettre des actes de violations des Droits de l'Homme, du Droit International Humanitaire et du Droit International des réfugiés. Dans cette perspective, elle s'engage à instruire le commandement de la Force de Sécurisation des Élections Législatives sur les dispositions de la dite Politique et à mettre en place au sein du département sécurisation de la CENI un mécanisme de suivi.

En fin le HDCH, dans le cadre des journées de sensibilisation des agents des forces de sécurisation des élections législatives, accompagnera la CENI pour la vulgarisation de la Politique de « Die Dilligency » du Secrétaire Général des Nations Unies afin d'en escompter les impacts positifs lors des opérations de maintien ou de rétablissement de l'ordre.

En outre, l'accompagnement de la communication institutionnelle de la Force de sécurisation des élections législatives permettra une large information des populations sur le mécanisme de sécurisation des élections, et les mandats, rôle et responsabilité de la force.

La prise en compte du genre se fera notamment à travers l'intégration de cette dimension dans les modules de formation dispensés aux agents, mais également en veillant à ce qu'un quota minima de 15% de femmes soit atteint dans la mobilisation des agents constituant la Force.

En ce qui concerne le déploiement du matériel roulant, les 38 véhicules seront réparties sur les 33 préfectures et 05 communes de Conakry afin d'assurer l'escorte sécurisée du matériel de vote et des résultats scrutin vers les centres de centralisation. Il en sera de même pour les 304 Motos qui seront réparties sur 304 Communes rurales du Pays pour assurer le transport du matériel vers les préfectures pour la centralisation au niveau des 38 circonscriptions électorales.

En fin, à la fin des opérations, l'ensemble du matériel roulant étiqueté et sécurisé reste la propriété de la CENI qui en assure la garde afin de couvrir les besoins des prochaines échéances électorales. De fait, ces 38 véhicules et 304 motos seront réutilisées lors des élections communales de 2014 et des élections présidentielles de 2015.

- Modalités d'exécution du projet:

Le projet continuera à être géré suivant la modalité d'exécution Directe par le PNUD qui recevra les fonds et assurera les décaissements conformément à ces procédures.

En raison de l'urgence due à l'imminence des élections prévues pour le 24 septembre 2013, le projet sera géré par un mécanisme de gestion à deux niveaux, mis en place pour l'exécution, le suivi et l'évaluation du projet.

La coordination des activités reviendra à un comité technique conjoint CENI/PNUD/HCDH dirigé par un Représentant du PNUD. Ce comité fera appel, chaque fois que nécessaire, aux administrations nationales concernées et toutes les parties impliquées dans la mise en œuvre.

Le suivi-évaluation des activités sera assuré à travers le dispositif du Comité technique du PBF en Guinée, avec l'appui du Secrétariat Permanent du PBF et le conseiller au programme du PNUD. Par ailleurs, les activités du projet seront mises en cohérence avec l'ensemble des autres interventions menées dans le cadre du processus électoral, et à cet égard, la coordination entre les différents partenaires se fera à travers la « réunion des points focaux élections » qui est présidée par le PNUD.

Le PNUD et le HCDH finaliseront un plan de mise en œuvre à valider par le comité technique de coordination des activités du projet.

b) Budget

- Répartition du budget entre les différents postes:

BUDGET DU PROJET (pour les Projets conjoints, veuillez indiquer la répartition du budget telle qu'elle a été décidée par l'organe des Nations Unies bénéficiaire)			
POSTE BUDGETAIRE	HCDH	PNUD	BUDGET TOTAL
1. Personnel et autres employés		130 000,00	130 000,00
2. Approvisionnement, produits de base, matériels	-	-	
3. Équipement, Véhicules et Mobilier (compte tenu de la dépréciation éventuelle)		1 807 947,60	1 807 947,60
4. Services contractuels	6 715,00	141 720,00	148 435,00
5. Frais de déplacement	-		
6. Transferts et Subventions versés aux Homologues	3 500,00		3 500,00
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs		36 570, 40	36 570, 40
Sous-total	10 215,00	2 116 238,00	2 126 453,00
8. Coûts d'appui indirects 7%	715,00	148 137,00	148 852,00
TOTAL	10 930,00	2 264 375,00	2 275 305,00

* Le montant des coûts indirects ne doit pas dépasser 7% du montant total des postes 1 à 7.

Utilisation du reliquat du Projet précédent (415 000 USD)

Rubrique	Montant en GNF	Montant en USD
Formation agents des Forces	1 999 274 750	289 484,00
Communication/sensibilisation	180 000 000	26 063,00
Sécurisation	570 500 000	81 927,00
Appui institutionnel	234 500 000	33 954,00
Total	2 983 774 750	431 428,00

Intitulé des dépenses	Unité	Jours	Qté	PU	PREVISION(18-6 906,33GNF)	
					GNF	Dollars
MOYENS ROULANTS						
Pick Up	Nbre		38	138 126 600	5 248 810 800	760 000
Motos	Nbre		304	6 199 200	1 884 556 800	272 874
Sous Total Moyens roulants					7 133 367 600	1 032 873,84
MATERIELS MAINTIEN D'ORDRE						
Casques	Nbre		2 000	895 440	1 790 880 000	259 310
Boucliers	Nbre		2 000	1 033 200	2 066 400 000	299 204
Jambières	Nbre		2 000	351 419	702 838 000	101 767
Sous Total MATERIELS MAINTIEN D'ORDRE					4 560 118 000	660 280,93
MATERIELS DE TRANSMISSION						
Talkies Walkies + batteries de secours	Nbre		200	6 244 000	1 248 800 000	180 819,62
Radio VHF fixe (base talkie walkie)	Nbre		20	5 895 700	117 914 000	17 073,32
Radio VHF mobile (version véhicule)	Nbre		20	22 176 000	443 520 000	64 219,35
Radio HF fixe (PC opérationnel)	Nbre		10	21 780 000	217 800 000	31 536,29
Radio HF mobile (version véhicule) et accessoires	Nbre		10	21 560 000	215 600 000	31 217,74
Relais VHF Motorola GR 750 et accessoires	Nbre		10	2 500 000	25 000 000	3 619,87
Panneaux solaires (80 ou 100 watts)	Nbre		60	1 250 000	75 000 000	10 859,60
Régulateurs (30 A)	Nbre		60	3 600 000	216 000 000	31 275,66
Batteries (200 A) sans entretien	Nbre		100	370 000	37 000 000	5 357,40
Cables COAXIAUX (en rouleaux de 100 m)	Nbre		6	55 000	330 000	47,78
Adaptateurs PL	Nbre		100	350 000	35 000 000	5 067,81
Téléphones mobiles NOKIA 1235	Nbre		100	350 000	35 000 000	5 067,81
Malette à outil	Nbre		2	2 450 000	4 900 000	709,49
Ordinateurs programmeurs de radio	Nbre		2	8 780 000	17 560 000	2 542,59
Sous total MATERIELS DE TRANSMISSION					2 689 424 000	389 414,35

FORMATION								
Formation (Droit de l'homme, maintien de l'ordre)						Forfait	1 999 274 750	289 484,39
Sous total FORMATION							1 999 274 750	289 484,39
APPUI TECHNIQUE HCDDH								
Personnel et déplacement (DSA internationaux et nationaux, carburant et logistique)						forfait	46 381 975	6 715,86
Suivi-évaluation						Forfait	24 172 154	3 500,00
Sous total Appui technique							220 553 648,00	10 215,86
Sensibilisation								
1 spot radio-TV				30	1	Nbre	60 000 000	8 687,68
Sensibilisation, information, éducation communication (rôle et responsabilité des forces de sécurisation)				1	15 000	Nbre	150 000 000	21 719,14
Emissions débats				15	4	Nbre	120 000 000	17 375,36
Sous total Sensibilisation							180 000 000	47 782,05
Sécurisation du matériel								
dispositif d'étiquetage				1	1	Nbre	350 000 000	50 000,00
Expert				1	45	Nbre	220 500 000	31 927,23
Sous total Sécurisation du scrutin							570 500 000,00	81 927,23
Appui institutionnel								
Consultant en achat				30	1	Nbre	70 000 000	10 136
expert gestion projet				30	1	Nbre	70 000 000	10 136
Conseiller technique sécurité P5				30	1	Nbre	52 500 000	7 602
Billet d'avion				1	3	Nbre	42 000 000	6 081
Sous total appui institutionnel							234 500 000	33 954
Sous total Activités opérationnelles								
							18 181 004 350	2 545 931,17
MONTANT REQUERU								
								411 475,00
								2 112 483,17
								148 853,00
								2 275 305,17

c) Viabilité

Viabilité des projets:

Les agences d'exécution mettront en place une stratégie de mise en œuvre basée sur les acteurs nationaux étatiques et non étatiques. La réalisation du projet sera fondée sur la démarche participative et inclusive qui intégrera toutes les parties prenantes. Aussi, les pratiques endogènes et les expériences en la matière seront mises à profit.

Les structures des forces de sécurité, la CENI et autres partenaires d'exécution veilleront à l'émergence de compétences et de dynamiques internes au sein des équipes de la Force de Sécurisation des Élections Législatives en Guinée pour assurer la pérennité des acquis du projet. Aussi, les forces de sécurité notamment la Police et la Gendarmerie seront outillées pour assurer les dynamiques de partage d'expérience et de compétences.

Par ailleurs, les agences d'exécution et les structures nationales partenaires travailleront en étroite collaboration avec les forces de sécurité et la CENI en vue de favoriser l'appropriation nationale et l'encreage des compétences, des comportements et des stratégies de consolidation de la Paix.

Le projet sera cofinancé par le PBF, l'ambassade de France et la délégation de l'Union Européenne avec un apport en ressources financières et humaines du Gouvernement Guinéen.

d) Gestion des risques

Risques:

Risques	Probabilité (élevée, moyenne, faible)	Gravité de l'impact sur le projet (importante, moyenne, peu importante)	Stratégie d'atténuation
Aggravation de la situation sécuritaire	Elevé	Elevé	Plaidoyer pour une réduction des risques sécuritaires à travers un dialogue inclusif sur les modalités d'organisation des élections Campagne de sensibilisation sur les moyens pacifiques de revendication Renforcement du contrôle civil et démocratique des forces de défense et de sécurité.
Non mobilisation des ressources de la contrepartie nationale	Moyen	Elevé	Expertise pour la finalisation d'un budget réaliste Plaidoyer pour le versement de la contrepartie nationale
Utilisation de la FOSEL pour des opérations classiques de maintien de l'ordre	Elevé	Elevé	Campagne d'information publique sur le mandat de la Force et les moyens de recours Formation des agents de la Force de Sécurisation des Élections Législatives

e) Cadre de résultats, suivi et évaluation:

Cadre de résultats du projet ou du portefeuille de projets de l'IRF

Déclaration de politique générale / feuille de route nationale pour la consolidation de la paix: La Guinée en 2015 s'oriente vers un pays démocratique, réconcilié, respectueux des principes de l'état de droit où tous les citoyens, notamment les femmes et le jeunes, participent à la vie économique et sociale dans un environnement de justice et de cohésion sociale et disposant des forces de défense et de sécurité républicaines, soumises à l'autorité civile légalement établie.

But de l'appui du PBF (nature des changements espérés): le projet vise à susciter des changements positifs de comportements de la part des membres des Force de sécurisation des élections législatives en guinée et leur déploiement dans le cadre de la sécurisation des élections législatives du 24 Septembre 2013.

Déclaration concernant la « Théorie du changement »: Si le déploiement des forces de sécurisation des élections législatives et la sensibilisation à la fois des populations et de la Force de sécurisation permettent le déroulement des élections dans un cadre crédible dépourvu d'incidents sécuritaires et de violences électorales,

Alors, les risques de dérapages et de violence seront réduits, et les élections se dérouleront dans un climat électoral et post électoral apaisé, contribuant ainsi à la préservation et à la consolidation de la paix.

(1) Résultats	(2) Indicateurs	(3) Données de référence et cibles objectifs (fin d'appui PBF)	(4) Produits et activités	(5) Indicateurs	(6) Données de référence et cibles (fin d'appui PBF)	(7) Organe de l'ONU bénéficiaire & partie chargée de la mobilisation des contributions	(8) Contributions/ budget	(9) Risques majeurs
Les élections législatives se déroulent sans violence	Nombre d'incidents violents rapportés depuis le démarrage de la campagne jusqu'à la proclamation des résultats	Plusieurs cas d'incidents sécuritaires violents liés aux élections	Produit 1. L'encadrement sécuritaire des opérations électorales est effectué de manière efficace par la force de sécurisation des élections Activités : - Participation à l'amélioration de la mobilité de la FOSEL - Participation au renforcement des capacités de maintien de	# agent formé et déployé ; - # de motos, et # véhicules mis à disposition de la FOSEL ; - # d'agent équipé en matériels de protection ;	15 000 Agents	PNUD	472 873, 84	Voir analyse des risques
	Nombre de cas d'irrégularité relevé						38 Véhicules 304 Motos 2000 Agents	

			<p>Produit 3. La population est bien informée sur le mandat de la FOSEL.</p> <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - campagne d'information, sensibilisation, et de mobilisation sociale sur le rôle de la FOSEL. 	<ul style="list-style-type: none"> - # de spot radio-télévisé produit et diffusé dans les principales langues du pays et en français ; - # émissions-débats radio-télévisés produits et diffusés par les médias publics et privés 	<p>1 spot produit</p> <p>4 émissions diffusées par au moins 10 organes de presse</p>	<p>HCDH/PNUD</p>	<p>100 000</p>	
--	--	--	---	---	--	------------------	----------------	--



- Systèmes de suivi et d'évaluation du projet (ou du portefeuille de projets):

Le suivi - évaluation du projet sera de la responsabilité des agences d'exécution sous la supervision du secrétariat permanent du PBF et des départements ministériels impliqués. Chaque partenaire soumettra un plan de suivi utilisant les indicateurs fournis dans le cadre logique du présent projet et pourrait les enrichir avec des indicateurs quantitatifs pour leurs activités respectives. Pendant la mise en œuvre du projet, les forces de sécurité et les autres partenaires seront également chargés de collecter toutes les données utiles pour l'évaluation. Chaque partenaire va produire un rapport avec une section dédiée aux résultats du suivi et évaluation.

Par ailleurs, ce projet est réalisé en partenariat avec le gouvernement Guinéen qui a la responsabilité, à travers les ministères concernés, de faciliter la mise en œuvre de toutes les activités du projet et aussi de faire le suivi sur terrain pour s'assurer de la réalisation effective par les partenaires de toutes les activités du projet.

Enfin, il est important de noter que le projet collaborera très étroitement avec le secrétariat permanent du PBF-Guinée comprenant un Coordinateur, un chargé de programme et un spécialiste de suivi-évaluation qui veillera à son intégration dans les mécanismes globaux de coordination, de reporting et de suivi-évaluation du Plan Prioritaire. Cette Unité veillera également à la création de synergies et de cohérences avec les instances de pilotages et de suivi, notamment, le comité de pilotage et le comité technique ainsi que des autres projets PBF et à l'analyse des leçons qui seront engendrées.

COMPOSANTE 4:

a) Les organes d'exécution et leurs capacités:

- Liste des organes des Nations Unies bénéficiaires et des organes d'exécution du projet:

Le Projet est mis en œuvre par le PNUD et le HCDH qui sont choisis en fonctions de leurs avantages comparatifs. Des ONG nationales seront sollicitées en fonction de leur domaine de compétence. La CENI, et les forces de sécurité (Police et gendarmerie) contribueront à l'exécution opérationnelle du projet.

- Capacités des organes d'exécution:

Le PNUD a un avantage comparatif certain à cause de son expérience dans le pays et de ses capacités avérées en matière de renforcement de gestion opérationnelle et technique de ce genre d'opérations ainsi que de son expérience en matière d'acquisitions de matériels complexes dans des délais assez réduits. Il reste l'agence d'exécution administrative, notamment du fait des performances dans l'exécution du premier projet de FOSSEPEL en 2010. En outre, ceci permettra d'établir des liens synergiques et complémentaires entre les actions en cours du projet d'appui au cycle électoral (PACE) du PNUD dont il assure la gestion technique, administrative ainsi que la coordination des partenaires à travers le basket fund. Par ailleurs, les complémentarités avec le projet d'appui à la Réforme du Secteur de la Sécurité permettront de consolider les acquis de ce dernier.

Le HCDH, de par son mandat fournira les conseils et les formations en matière de droits de l'Homme. Son savoir-faire en matière d'encadrement technique, ainsi que son expérience positive de renforcement des capacités de la FOSSEPEL en 2010 ont également été pris en compte.

b) Dispositions de gestion du projet et coordination:

- Gestion du projet et coordination:

La gestion et la supervision du projet sera de la responsabilité de l'agence d'exécution (le PNUD) en étroite collaboration avec le HCDH fournira les conseils et encadrement en matière de droits de l'homme.

Le présent projet sera sous la supervision globale du Coordonateur Résident. La supervision technique du projet sera faite par le PNUD ainsi que la gestion administrative et soumettra à cet effet les rapports périodiques du PBF, et/ou des partenaires.

Le suivi de l'exécution journalière des activités sera effectué par un expert en gestion de projet au niveau du PNUD. Cette expertise sera complétée par un spécialiste des achats et un conseiller en sécurité placé directement au niveau de la CENI. Ces différentes expertises permettront chacune dans son domaine de garantir la production des résultats de qualité dans les courts délais d'exécution.

Le PNUD assure la coordination entre ce projet et les autres projets PBF liés. Le présent projet bénéficiera de l'accompagnement du point focal pour le suivi du Plan Prioritaire au sein de la Primature.

Par ailleurs, ce projet est réalisé en partenariat avec le gouvernement Guinéen qui a la responsabilité de faciliter la mise en œuvre des toutes les activités du projet et aussi de s'assurer de la réalisation effective de toutes les activités du projet.

Enfin, il est important de noter que le projet collaborera très étroitement avec le secrétariat permanent du PBF-Guinée comprenant un Coordinateur, un chargé de programme et un spécialiste de suivi-évaluation qui veillera à son intégration dans les mécanismes globaux de coordination, de reporting et de suivi-évaluation du Plan Prioritaire. Cette Unité veillera également à la création de synergies et de cohérences avec les instances de pilotages et de suivi, ainsi que des autres projets PBF et à l'analyse des leçons qui seront engendrées

c) Dispositions administratives (paragraphe normalisés – à ne pas supprimer)

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF), et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des organes des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que la consolidation des rapports narratifs et financiers et la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au PBF. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux organes des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque organe et par le MPTF.

Fonctions de l'Agent administratif

Au nom des organisations participantes, et conformément au "Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds" (2008)⁴ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri donateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du PBF:

- Débourser des fonds à l'intention de chaque organe des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO (le Bureau d'appui à la consolidation de la paix). En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finaux), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les organes des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'organe des Nations Unies bénéficiaire concerné (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde);

⁴ Disponible à l'adresse suivante: <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Débourser des fonds à l'intention de tout organe des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du PBF.

Responsabilité, transparence et rapports des organes des Nations Unies bénéficiaires

Les organes des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque organe conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacun de ces organes tiendra un "grand livre" faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du PBF. Ce Grand livre, autonome pour chaque organe, sera géré par l'organe en question conformément à ses propres règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « Grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'organe des Nations Unies concerné.

Chaque organe des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants:

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 31 juillet;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre dans un délai de 3 mois après la fin de l'année civile (31 mars);
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'organe en question par le PBF, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril);
- Des rapports narratifs finaux, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du PBF;
- Des états financiers finaux et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF), dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du PBF sera assumée par l'organe des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'organe des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'organe en question.

Information du public

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du PBF sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).



Composante 5:

Annexe A:

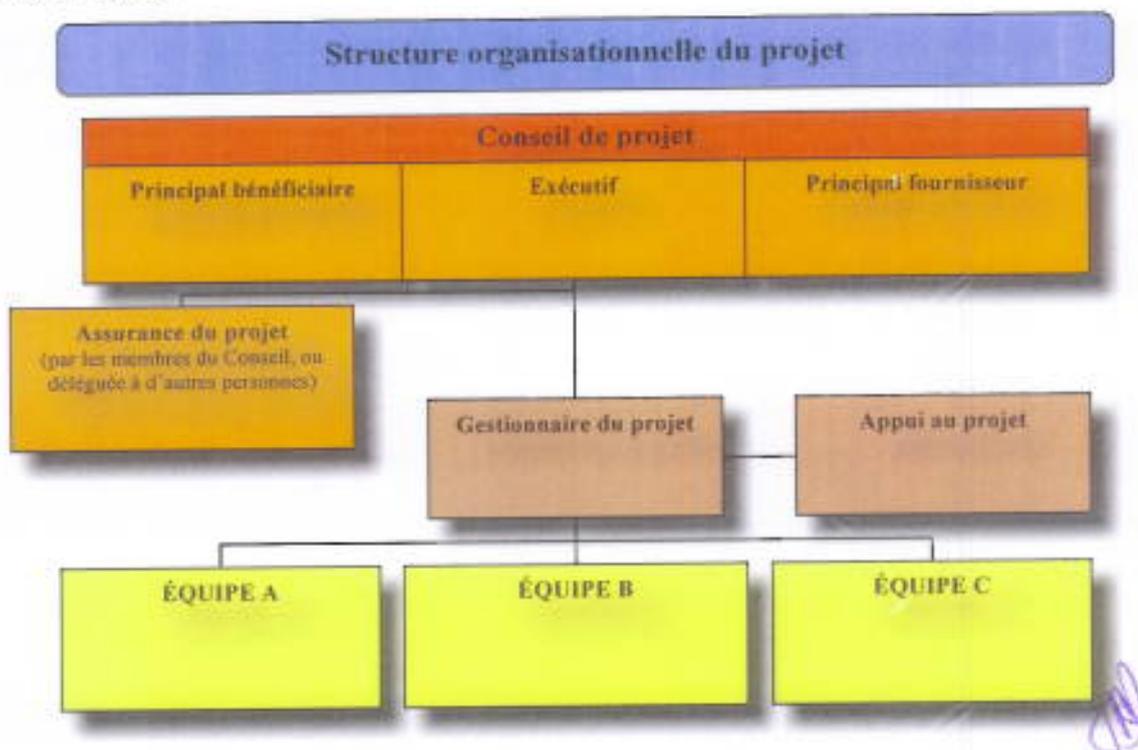
Carte des donateurs et de leur(s) secteur(s) stratégique(s) de résultats (y compris les institutions de l'ONU), et analyse des lacunes (voir Plan Prioritaire actualisé)

Annexe B:

Carte des organes des Nations Unies bénéficiaires

Voir Plan prioritaire actualisé

Annexe C (NA)



ANNEXE D

TABLEAU DES OBJECTIFS DE RESULTATS ET DE PRODUITS, PAR TYPE D'INDICATEUR – CADRE GLOBAL DE RESULTATS

	Indicateurs de performance	Données de référence en tant qu'indicateurs	Cibles fixées en termes d'indicateurs	Cibles réellement atteintes
Les élections législatives se déroulent sans violence	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'incidents violents rapportés depuis le démarrage de la campagne jusqu'à la proclamation des résultats - Nombre de cas d'irrégularité relevé 	ND		
Produit 1. L'encadrement sécuritaire des opérations électorales est effectué de manière efficace par la force de sécurisation des élections	<ul style="list-style-type: none"> - # de motos, et # véhicules mis à disposition de la FOSEL ; 	31 véhicules 9 motos	40 véhicules 304 motos	
	<ul style="list-style-type: none"> - # d'agent équipé en matériels de protection ; - # d'agents équipés en matériels de communication 	3000 agents équipés 100 agents	2000 agents en matériels de protection 200 Agents équipés en matériels de communication	
Produit 2. Les opérations de sécurisation du processus électoral s'effectuent dans un environnement respectueux des principes universels de maintien de l'ordre	<ul style="list-style-type: none"> - # d'officiers formateurs déployés ; 	100 formateurs	150 formateurs déployés	
	<ul style="list-style-type: none"> - # régions administratives couvertes - # d'agents formés 	8 Régions 7000 agents formés	8 Régions 15000 agents formé	
Produit 3. La population est bien informée sur le mandat de la FOSEL	<ul style="list-style-type: none"> - # de spot radio-télévisé produit et diffusé dans les principales langues du pays et en français ; 	1 spots produits et diffusés	1 spots produits et diffusés au moins 150 Fois	
	<ul style="list-style-type: none"> - # émissions-débats radio-télévisés produits et diffusés par les médias publics et privés 	2 émissions radio télé	4 émissions radio télés diffusées par au moins 10 organes de presse	

Annex E: Project Summary (to be submitted as a word document to MPTF-Office for upload at the gateway



PEACEBUILDING FUND PROJECT SUMMARY

Project Number & Title:	PBF/ Soutien d'urgence à la Force de Sécurisation des Elections Législatives en Guinée.	
Recipient UN Organization:	PNUD, HCDH	
Implementing Partner(s):	CENI, Force de l'ordre, OSC	
Location:	National	
Approved Project Budget:	2 275 305,00 USD	
Duration:	Planned Start Date: Août 2013	Planned Completion: Décembre 2013
SC Approval Date: (Actual Dates)		
Project Description:	Ce projet vise d'une part à compléter et consolider les acquis du précédent projet d'appui à la FOSSEPEL dans le cadre des élections présidentielles de 2010; d'autre part à soutenir le déploiement des Forces de sécurisation des élections législatives et à susciter des changements positifs de comportements chez les agents qui composent ces forces.	
PBF Priority Area:	Domaine prioritaire N°2 : Réconciliation Nationale	
PBF Outcome:	Soutenir des activités de renforcement, déploiement et d'amélioration de l'image des forces de sécurisation des élections législatives en vue rétablir la confiance des acteurs politiques et des populations et de contribuer à l'apaisement des tensions politiques au bénéfice d'élections législatives apaisées.	
Key Project Activities:	<p>Produit 1. L'encadrement sécuritaire des opérations électorales est effectué de manière efficace par la force de sécurisation des élections</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité 1.1. Participation à l'amélioration de la mobilité de la Force de sécurisation - Activité 1.2. Participation au renforcement des capacités de maintien de l'ordre de la Force de sécurisation des élections législatives <p>Produit 2. Les opérations de sécurisation du processus électoral s'effectuent dans un environnement respectueux des droits humains et des principes universels de maintien de l'ordre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activité 2.1. Formation du personnel d'encadrement de la Force de sécurisation aux Droits de l'Homme et sensibilisation au processus démocratique - Activité 2.2. Soutien au monitoring des droits de l'homme avant pendant et après le scrutin <p>Produit 3. La confiance en la FOSEL est restaurée auprès de la population</p> <p>Activité 3.1. Organisation d'une campagne d'information, sensibilisation, et de mobilisation sociale sur le rôle de la Force de sécurisation des élections législatives.</p>	